

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-du- RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
D'AUBAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du **jeudi 25 juin 2026**
L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin
À 09 heures 20

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Président du CCAS.

**Nombre d'administrateurs
en exercice : 17**

Présents : 13

Quorum : 9

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Hélène DI VITA-DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Catherine CERVONI, Monsieur Luc GUERIN, Monsieur Charles BOUVIER, Madame Véronique JULLIEN, Monsieur Michel HEDON, Monsieur François GOMEZ, Monsieur Christian JANOT

POUVOIRS :

Madame Sandrine SALEMME donne pouvoir à Madame Hélène DI VITA-DANCHESI, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE donne pouvoir à Monsieur Fabio CHIKHOUNE, Madame Soumicha DRAOUI donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Martine VERNHES donne pouvoir à Monsieur Charles BOUVIER

N°05_250626

**Objet : Compte-rendu des délégations
accordées par le Conseil d'administration
au Président**

Date de la convocation : 19/06/2026

Conformément à l'article R123-23 du code de l'action sociale et des familles, le secrétariat de séance est assurée par
Madame Claudine JAILLET en sa qualité de Directrice du CCAS.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Président du CCAS

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI

Accusé de réception en préfecture
013-261300412-20260625-250626_05-DE
Reçu le 26/06/2026
Signé par CN=Jean-Pierre SQUILLARI, s
erialNumber=285383IED714,g
ivenName=Jean-Pierre,SN=SQ
UILLARI,OU=0002 261300412,
2.5.4.97=#0C0F4E545246522D
323631333030343132,O=CENTR
E COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
E,C=FR
26/06/2026

Délibération n°05_250626 :**Objet : Compte-rendu des délégations accordées par le Conseil d'administration au Président****Rapporteur :** Madame Hélène DI VITA-DANCHESI**EXPOSE :**

Par la délibération n°03_220526 du 22 Mai 2026, le Conseil d'Administration a accordé une délégation de pouvoir au Président du CCAS, et une délégation de signature à la Vice-Présidente et au Vice-Président Délégué. Un compte-rendu de l'exercice de ces délégations doit être présenté à chaque Conseil. C'est l'objet de cette délibération.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**ENTENDU** l'exposé du rapporteur**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,**VU** le Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment ses articles R123-21 et R123-22,**VU** la délibération n°01_220526 du 22 mai 2026 portant élection du Vice-Président,**VU** la délibération n°02_220526 du 22 mai 2026 portant élection du Vice-Président Délégué,**VU** la délibération n°03_220526 du 22 mai 2026 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'administration accordée au Président,

CONSIDÉRANT que l'exercice des délégations confiées par le Conseil d'administration du CCAS au Président lui impose de rendre compte, à chacune des réunions du Conseil d'administration, des décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il a reçue ;

CONSIDÉRANT que la présente délibération vise à informer le Conseil d'administration du CCAS des décisions prises ;

DÉCIDE:

ARTICLE UNIQUE : DE PRENDRE ACTE de la communication de ce compte-rendu de l'exercice de la délégation de pouvoirs confiée au Président.

Annexes :

- 2026_020_VP : Bail siège et bureaux UNICIL
- 2026_021_PDT : Convention podologue (M. MOALIC)
- 2026_022_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme VOGENSTHAL
- 2026_023_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL M. GIRARDOT
- 2026_024_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL M. BEUCHAT
- 2026_025_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme DI CAPUA S.
- 2026_026_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme HABI
- 2026_027_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL M. FETOUHI

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20260625-250626_05-DE
 Reçu le 26/06/2026
 Signé par CN=Jean-Pierre SQUILLARI,s
 erialNumber=285383IED714,g
 ivenName=Jean-Pierre,SN=SQ
 UILLARI,OU=0002 261300412,
 2.5.4.97=#0C0F4E545246522D
 323631333030343132,O=CENTR
 E COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
 E,C=FR
 26/06/2026

- 2026_028_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme BARBAZA
- 2026_029_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme HEMEIDAN
- 2026_030_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme DI CAPUA M.
- 2026_031_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL M. ABAD
- 2026_032_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL M. LABATTUT
- 2026_033_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL M. BROUILLET
- 2026_034_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme DARGONNIER-TRENTANI
- 2026_035_PDT : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme COUSTELLIER
- 2026_036_VP : Avenant n°1 à la convention IDEL Mme LUZIO.

Le Conseil d'administration prend acte de ces éléments.

Accusé de réception en préfecture
 013-261300412-20260625-250626_05-DE
 Reçu le 26/06/2026
 Signé par CN=Jean-Pierre SQUILLARI, s
 erialNumber=285383IED714, g
 ivenName=Jean-Pierre, SN=SQ
 UILLARI, OU=0002 261300412,
 2.5.4.97=#0C0F4E545246522D
 323631333030343132, O=CENTR
 E COMMUNAL D'ACTION SOCIAL
 E, C=FR
 26/06/2026